



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

PWGSC/TPSGC Acquisitions
Sherwood Business Centre
161 St. Peters Road/
161, rue St. Peters
2nd Floor, Suite 204/
2ième étage, pièce 204
Charlottetown
Prince Edward Island
C1A 5P7
Bid Fax: (902) 566-7514

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Sherwood Business Centre
161 St. Peters Road/
2nd Floor, Suite 204
Charlottetown
Prince Ed
C1A 5P7

Title - Sujet Modernisation de l'édifice Daniel J Modernisation de l'édifice Daniel J. MacDonald (DJM) Charlottetown, Î.-P.-É	
Solicitation No. - N° de l'invitation ED001-212664/B	Amendment No. - N° modif. 018
Client Reference No. - N° de référence du client ED001-212664	Date 2022-07-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-SPWC-034-4575	
File No. - N° de dossier PWC-2-45003 (034)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2022-09-07 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stockman (PWC), Sonia	Buyer Id - Id de l'acheteur pwc034
Telephone No. - N° de téléphone (506) 961-7412 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification de l'invitation numéro dix-huit (18) est soumise pour inclure l'addenda numéro cinq (5) suivant

La modification qui suit apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat.

INSÉRER- NORR Addenda 5

Et;

1. Il y aura une visite facultative des lieux le mardi 23 août 2022 à 10 h 30 (HAA)

Les entrepreneurs intéressés à visiter le site doivent s'inscrire au préalable auprès de l'autorité contractante en envoyant un courriel à sonia.stockman@pwgsc-tpsgc.gc.ca au plus tard le vendredi 19 août à 16 :00 (HAA).

Le représentant du contractant doit suivre toutes les directives du site relatives au Covid-19, y compris le port d'un masque, ne pas avoir voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours, ne pas présenter de symptômes du COVID-19 et respecter les mesures de distanciation physique sur le site.

2. Référence: Date de clôture
SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du 2022-08-17; et
INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du 2022-09-07

3. Répondre aux questions suivantes :

Q171. La démolition des fenêtres de l'élévation sud du troisième étage, détail 2/A83-00, montre qu'il s'agit d'un assemblage structurel et non d'un revêtement extérieur. Devons-nous supposer qu'il n'y a pas de matériaux amiantés à cet endroit ?

R171. La méthode de construction sera similaire à celle des fenêtres en bandeau où des matériaux similaires ont été constatés. Les fenêtres en saillie sont recouvertes de panneaux d'aluminium similaires au-dessus et au-dessous.

Q172. En référence à la RFI #47, veuillez spécifier un modèle pour les 4 stations de recharge pour véhicules électriques qui doivent être fournies par la division 26.

R172. Se référer au détail 8 du dessin E03-01 pour les exigences de performance. Voir également la réponse précédente à la question Q47 de l'appel d'offres. La base de la conception et/ou les fabricants spécifiques ne seront pas commentés par le consultant pendant l'appel d'offres, conformément à la politique de passation de marchés.

Q173. Concernant la section 07 55 52 page 12-13 membrane : le poids nominal de 160 g/m² est-il dû à une restriction de poids ?

R173. Non.

Q174. Sur le dessin E50-01, aucun poste de travail n'est indiqué dans les pièces 1-60 et 1-80. Veuillez confirmer qu'aucun poste de travail n'est requis par l'entrepreneur en sécurité.

R174. Fournir des postes de travail (équipement) et des moniteurs conformément à la section 28 10 00 des devis. Les prises d'alimentation et de communication pour l'équipement sont indiquées sur les plans électriques E10-01 et E40-01.

Q175. Pourriez-vous préciser que l'installation des vannes de contrôle est effectuée par la division 23. Dans l'un des addendas, l'installation de l'unité de chauffage à débit forcé et du ventilo-convecteur est passée de la division 23 à la division 25.

R175. Les vannes de contrôle doivent être fournies par la Div 25 et installées par la Div 23. La liste des points de contrôle respectifs sera mise à jour pour refléter cette exigence dans l'addendum 5 du NORR.

Q176. Pourriez-vous préciser que le capteur de température de l'eau et le capteur de pression de l'eau sont installés par la division 23 ? Dans la liste des points, certains sont de la division 25.

R176. Les capteurs de température de l'eau et les capteurs de pression de l'eau sont fournis par la Div 25 et installés par la Div 23 ou la Div 22, en fonction de leur champ d'application respectif. La liste des points de contrôle sera mise à jour pour refléter cette exigence dans l'addendum 5 du NORR.

Q177. Les plans et élévations de A94-07 concernent des sièges rembourrés de type banquette. Le détail de section correspondant est A95-01/9. Les notes sur les dessins sont pour "TISSU DE REMBOURRAGE (FAB-1) SUR LE SIEGE ET (OU) LE DOS D'APPUI; A AMENAGER AVEC DE LA MOUSSE A VALEUR DE DENSITE ELEVEE". Le détail de la section montre que l'épaisseur du coussin varie entre 62mm et 67mm. Il n'y a pas de devis dans la norme 064000 pour ce tissu de rembourrage ou cette mousse, mais il y a une référence à la section 125010. La section 120510 Tissu d'ameublement vous renvoie à la section 016110 Liste des matériaux pour les spécificités du tissu. La section 016110 identifie le tissu FAB-1- comme étant " RÉSERVÉ " et indique que le tissu doit avoir un indice de résistance au feu de classe 1.

a. Veuillez identifier le tissu requis - quel type de tissu ainsi que la base du design, le fabricant et la couleur/le motif requis.

b. Veuillez fournir les devis de la mousse à l'intérieur du coussin - composition, résistance au feu, etc.

R177. FAB-1 est fournie dans la Liste des matériaux dans l'addendum 5 de NORR. La couleur et le motif seront décidés une fois que les meubles auront été sélectionnés. Le coussin doit conformer aux normes du fabricant pour un usage commercial - le menuisier doit l'identifier.

Q178. Le paragraphe 2.3.7 de la section 064000 Ébénisterie stipule que la bandede la menuiserie PLAM doit être en plastique stratifié. À la page suivante, au paragraphe 2.5.2.7, la bande est notée HPDL (stratifié plastique) avec la note explicative "Alaise brevetée au niveau des portes, du devant des tiroirs et des faux devants : épaisseur d'au moins 6 mm.". Il n'existe pas de stratifié plastique d'une épaisseur de 6 mm. Le stratifié de qualité verticale spécifié au paragraphe 2.3.1 pour le travail à plat a une épaisseur comprise entre 0,63 mm et 0,7 mm (selon le fabricant). Il existe des produits en PVC de 3 mm d'épaisseur, et il est assez courant de voir ce produit utilisé sur les portes, etc. Avons-nous raison de comprendre que l'intention est de faire correspondre les chants en stratifié plastique des corps de meubles et des étagères avec les chants en PVC de 3 mm des portes, des façades de tiroirs et des fausses façades ?

R178. Oui, des bords en PVC de 3 mm sur les - portes, les façades de tiroirs et les fausses façades suffiront. Des mises à jour ont été effectuées dans 064000 Ébénisterie 2.5.2.7 dans l'addendum 5 de NORR.

Q179. Les stations de débit d'air sont mentionnées dans la section d'installation des dispositifs de contrôle sur le terrain dans la division 25 30 02 et sont montrées dans les dessins, mais il n'y a aucune exigence de produit fournie pour les stations de débit d'air. Pouvez-vous fournir les exigences relatives aux stations de débit d'air ?

R179. Les exigences relatives aux stations d'écoulement d'air seront ajoutées aux devis dans l'addendum 5 du NORR.

Q180. Sur le schéma des commandes 74-01, dans le détail n°3, il y a un DI et un DO associés à l'alarme fumée/incendie. La séquence d'opérations pour le VAV alimenté par ventilateur et dédié à l'air extérieur ne fait pas référence à l'alarme au SAF ou à l'alarme de fumée. De quoi l'EMCS sera-t-il responsable en ce qui concerne l'alarme de fumée pour les boîtes alimentées par ventilateur? Qui fournit les détecteurs de fumée, qui fournit l'alarme DO et quelle est la séquence fumée/incendie pour ce système ?

R180. Seuls quelques-uns des boîtiers alimentés par ventilateur nécessitent l'installation d'un détecteur de fumée dans le conduit, la plupart d'entre eux ne le nécessitent pas. Les détecteurs de fumée sont fournis par la division 26, installés par la division 23 et câblés par la division 25 pour arrêter la boîte alimentée par ventilateur correspondant et envoyer un signal d' alarme à l'EMCS. La séquence de contrôle sera mise à jour dans l'addendum 5 de NORR. La division 26 effectuera le câblage du système d'alarme incendie. Détecteurs de fumée en gaine pour les boîtes alimentées par ventilateur indiqués sur les plans électriques d'alarme incendie.

Q181. En ce qui concerne le dessin M02-03, le tableau des appareils sanitaires indique "Cabinet d'aisances - type de réservoir", mais les devis (22 42 13) ne mentionnent pas de toilettes à réservoir. Veuillez préciser

R181. Il n'y a pas de toilette de type réservoir dans le projet, la référence dans l'annexe sur M02-03 sera supprimée dans l'addendum n°5 de NORR.

Q182. Dans la section 26 05 34, partie # 3,2,3, il est dit que des conduits rigides en acier galvanisé doivent être utilisés pour tout conduit en dessous de 2,4m et dans un mur caché. Sachant qu'il s'agit d'un immeuble de bureaux, nous trouvons que cette note n'est pas très applicable pour ce type de projet et pourrait coûter beaucoup d'argent. Cette note peut-elle être modifiée ou être plus spécifique là où c'est très nécessaire ?

R182. Utiliser des conduits rigides galvanisés à l'extérieur des bâtiments, là où ils sont exposés à des dommages, dans toutes les constructions en béton où les conduits sortent d'une dalle de béton. Voir l'addendum 5 de NORR

Q183. Référence au dessin M02-01 - Travaux de mécaniques - nomenclatures 1 : Nomenclature des ventilateurs de récupération d'énergie :

1. Colonnes " Sensible " et " Latent " des serpentins de refroidissement :

Q1 : Est-il possible que ces colonnes soient destinées à être étiquetées " Total " et " Sensible " ?

2. Colonne de type de conçu d'hiver "Air frais " : O/A :

Q2 : Quelle est la condition de conception du bulbe humide de l'air extérieur ?

3. Colonne de type de conçu d'hiver "air d'extraction" : E/A :

Q3 : Est-ce que ce sont les conditions prévues pour l'air d'extraction?

4. Colonne de type de conçu d'été "Air d'extraction" : E/A :

Q4 : S'agit-il des conditions d'évacuation d'air prévues ?

R183. 1. L'étiquetage et les valeurs sont corrects. La puissance frigorifique totale est la somme des puissances frigorifiques sensibles et latentes notées dans l'annexe.

2. La température de conception du bulbe humide de l'air extérieur est de -22,2 °C, ce qui correspond à la température de conception du bulbe sec de l'air extérieur. L'information sera ajoutée à l'annexe dans l'addenda no 5 de NORR.

3. Colonne de type de conçu d'hiver "air d'extraction" : L'étiquette " E/A " sera remplacée par " R/A " dans l'addenda no 5 de NORR. Les valeurs indiquées dans cette colonne reflètent les conditions de l'air de retour entrant dans le noyau de récupération d'énergie. La condition de l'air sortant du noyau de récupération d'énergie n'est pas notée.

4. Colonne de type de conçu d'été "Air d'extraction" : L'étiquette " E/A " sera remplacée par " R/A " dans l'addenda no 5 de NORR. Les valeurs notées dans cette colonne reflètent les conditions de l'air de retour entrant dans le noyau de récupération d'énergie. La condition de l'air sortant du noyau de récupération d'énergie n'est pas notée.

Q184. Le détail des systèmes de masquage du bruit sur E03-04, où sont-ils situés et qui fournit le système de masquage.

R184. Le détail du système de masquage ne figure pas sur le dessin E03-04. Le détail 1 du dessin E03-01 décrit les dispositions relatives à l'équipement du système de masquage. L'emplacement de l'équipement sera identifié par les schémas de conception du système requis conformément à l'article 27 51 19, point 1.3.2. Le système de masquage doit être fourni tel que décrit dans les devis 27 51 19.

Q185. Le dessin E03-04, détail 01, montre 2 récepteurs de 20 ampères et 2 récepteurs de 30 ampères sur le chemin de câbles. Veuillez indiquer l'emplacement de ces détails sur les dessins.

R185. Les prises montées sur le chemin de câbles doivent conformer aux plans agrandis de la salle informatique sur le dessin E60-02 (un L5-20R sur le chemin de câbles au-dessus de chaque rack).

Q186. Y a-t-il plus de détails sur le biofiltre indiqué sur le dessin mécanique M50-01, note de dessin n°7?

R186. Il n'y a pas de biofiltre sur ce projet, la note n°7 sera révisée dans l'addendum n°5 du NORR.

Q187. Les devis de contrôle de puissance dans la section 26 09 13 sont basées sur des compteurs S-20 utilisant la technologie PowerLine Carrier Communications qui, à notre connaissance, arrive en fin de vie. Veuillez confirmer que les séries PM5000 et/ou PM8000 de Schneider Electric constituent un remplacement acceptable.

R187. Les compteurs Schneider Electric sont acceptés.

Q188. Veuillez confirmer que le logiciel "Power Monitoring Expert" (PME 2022) de Schneider Electric est approuvé comme alternative pour le système de comptage numérique (DMS).

R188. Le logiciel Schneider Electric est acceptable.

Q189. Les devis font référence à la fois à la certification de Mesures Canada et aux compteurs de type revenu. Les deux sont des entités totalement différentes. Les compteurs doivent-ils être certifiés par Mesures Canada et scellés à des fins de facturation ou simplement avoir une précision de niveau de revenu ? Veuillez conseiller.

R189. Les compteurs doivent être une précision de type revenu.

Q190. L'addenda no 4 fournit des devis pour le PLAM-4 dans la section 016110, mais elles sont exactement les mêmes que celles fournies pour le PLAM-3. Est-ce que l'intention est d'avoir deux couleurs distinctes ou est-ce que le PLAM-3 (comptoirs des cabines téléphoniques) et le PLAM-4 (appui de fenêtre) sont de la même couleur ?

R190. Ils sont de la même couleur

Q191. En ce qui concerne la question du rembourrage - Nous comprenons, d'après la réponse à la question 66 de l'amendement 11, que la base spécifique du fabricant du design et la couleur/le motif ne seront pas identifiés, mais nous avons besoin de quelques informations de base sur le tissu. Quel type de tissu est requis (laine, mélange de poly, faux cuir, vinyle, etc.) ? Quelle couleur ou gamme de couleurs et quel motif (uni, rayé, géométrique, aléatoire, etc.) sont souhaités ?

R191. Les informations de base sont fournies dans la liste des matériaux dans l'addendum 5 de NORR, ainsi qu'un exemple d'image.

Solicitation No. - N° de l'invitation
ED001-212664/B

Amd. No. - N° de la modif.
018

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwc034

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.056687.005

File No. - N° du dossier
PWC-2-45003

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q192. La section 28 10 00 sous-section .14.7 indique "24 ports Ethernet 10/100/1000 avec PE et 2 liaisons montantes de 10 gigaoctets". Veuillez confirmer que la liaison montante Ethernet est souhaitée plutôt que la fibre.

R192. Veuillez suivre les devis pour un système opérationnel complet.

Toutes autres conditions ne changent pas